

Formule de publication

(pour l'établissement d'expéditions, copies, extraits d'actes ou décisions judiciaires à publier)

SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE	DÉPÔT	DATE	
		VOL	N°
	TAXES:		
	CSI ⁽¹⁾ :		
	TOTAL		

**ACTE DE REGLEMENT DE COPROPRIETE CONCERNANT UN IMMEUBLE SIS A CANNES
13,15 BOULEVARD DE STRASBOURG EN DATE DU 19 DÉCEMBRE 2022 DEPOSE**

ATTESTATION RECTIFICATIVE

Dépôt en date du 22 décembre 2022, sous le numéro 0604P05 2022D 60602, volume 2022P, numéro 37665.

Comme suite à la notification préalable à un rejet de la formalité en date du 31 janvier 2023, numéro 598.

Maître Maxime CARRION Notaire titulaire d'un Office Notarial à LILLE, 45 Boulevard de la Liberté.

ATTESTE qu'il y a lieu d'apporter à l'acte ci-dessus visé, les rectifications suivantes :

A PARTIR DE LA PAGE NUMERO 11

Au paragraphe : CHAPITRE III- DIVISION DE L'IMMEUBLE- ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

Au lieu de lire :

« L'**IMMEUBLE** sera divisé en 17 lots numérotés ainsi :

- Au Rez-de-Chaussée : De 01 à 03 inclus
- Au 1^{er} étage : De 04 à 06 inclus
- Au 2^{ème} étage : De 07 à 09 inclus
- Au 3^{ème} étage : 10 et 11
- Au 4^{ème} étage : 12
- Au Rez-de-Jardin : De 13 à 17

Pour chaque lot, il est énoncé :

(1) CSI : Contribution de sécurité immobilière.

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service de la publicité foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

- La surface au sol (surface indicative) pour les caves
- La surface au sol des espaces extérieurs (jardin, terrasse...)

Les droits de chaque copropriétaire sur les parties communes ont été calculés en millièmes.

REZ DE CHAUSSEE :

Description du lot dénommé : Lot 01

Descriptif : Local d'habitation situé au Rez-de-Chaussée.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, en fond de couloir Rdc, porte en face.

Il correspond aux 68/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 64/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

Description du lot dénommé : Lot 02

Descriptif : Local d'habitation situé au Rez-de-Chaussée.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, en fond de couloir Rdc, porte de gauche.

Il correspond aux 57/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 53/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune. »

Description du lot dénommé : Lot 03

Descriptif : Local d'habitation situé sur deux niveaux : Rez-de-Chaussée et Rez-de-Jardin.

L'accès au lot se fait en Rdc par les parties communes générales de l'immeuble, palier Rdc, porte de gauche.

Il correspond aux 171/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 160/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

1^{er} ETAGE :

7

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 04

Descriptif : Local d'habitation situé au 1^{er} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de droite.

Il correspond aux 40/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 63/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 38/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune. »

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 05

Descriptif : Local d'habitation situé au 1^{er} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte en face de l'ascenseur.

Il correspond aux 58/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 87/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 53/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 06

Descriptif : Local d'habitation situé au 1^{er} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de gauche.

Il correspond aux 39/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 59/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 36/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

2^{ème} ETAGE :

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 07

Descriptif : Local d'habitation situé au 2^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de droite.

Il correspond aux 41/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 72/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. » Il correspond aux 42/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. » Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 08

Descriptif : Local d'habitation situé au 2^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte en face de l'ascenseur.

Il correspond aux 59/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 101/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 59/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 09

Descriptif : Local d'habitation situé au 2^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de gauche.

Il correspond aux 40/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 68/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 39/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

3^{ème} ETAGE :

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 10

Descriptif : Local d'habitation situé au 3^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de droite.

Il correspond aux 67/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 130/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 73/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 11

Descriptif : Local d'habitation situé au 3^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte en face de l'ascenseur.

Il correspond aux 81/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 153/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 85/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

4^{ème} ETAGE :

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 12

Descriptif : Local d'habitation situé au 4^{ème} étage, avec terrasse privative. L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble.

Superficie de terrasse : 35.47 m²

Il correspond aux 124/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 255/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. » Il

correspond aux 139/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

REZ DE JARDIN :

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 13

Descriptif : Local d'habitation situé au Rez-de-Jardin avec jardin à jouissance exclusive.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales puis les parties communes spéciales « cour commune » de l'immeuble, portillon de droite.

Superficie de jardin en partie commune à jouissance exclusive : 17.5 m² environs.

Il correspond aux 63/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 65/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 425/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

1

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 14

Descriptif : Local d'habitation situé au Rez-de-Jardin avec jardin à jouissance exclusive.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales puis les parties communes spéciales « cour commune » de l'immeuble, portillon en fond de cour.

Superficie de jardin en partie commune à jouissance exclusive : 35 m² environs.

Il correspond aux 86/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 88/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 575/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 15

Descriptif : Cave située au niveau Rez-de-Jardin.

L'accès au lot se fait depuis les parties communes de l'immeuble, palier en Rez-de-Jardin, porte de gauche.

Superficie au sol : 3.74 m²

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 4/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 16

Descriptif : Cave située au niveau Rez-de-Jardin.

L'accès au lot se fait depuis les parties communes de l'immeuble, palier en Rez-de-Jardin, porte du milieu.

Superficie au sol : 4.91 m²

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 4/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 17**Descriptif : Cave située au niveau Rez-de-Jardin.****L'accès au lot se fait depuis les parties communes de l'immeuble, palier en Rez-de-Jardin, porte de droite.**Superficie au sol : 3.09 m²

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 4/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

Tableau récapitulatif :

N° Lot	Etage	Nature	Surface	Surface pondérée	Quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales	Quote-part des charges spéciales d'ascenseur	Quote-part des charges spéciales d'escalier	Quote-part des charges spéciales de cour commune
Total Lot 01	Rez-dechaussée	Local d'habitation	48.97	48,97	68	0	64	0
Total Lot 02	Rez-dechaussée	Local d'habitation	40.56	40,56	57	0	53	0
Total Lot 03	Rez-dechaussée	Local d'habitation	122.80	122,8	171	0	160	0
Total Lot 04	1er étage	Local d'habitation	29.03	28,72	40	63	38	0
Total Lot 05	1er étage	Local d'habitation	40.44	41,25	58	87	53	0
Total Lot 06	1er étage	Local d'habitation	27.43	27,98	39	59	36	0
Total Lot 07	2ème étage	Local d'habitation	29.11	29,37	41	72	42	0
Total Lot 08	2ème étage	Local d'habitation	40.72	42,35	59	101	59	0
Total Lot 09	2ème étage	Local d'habitation	27.49	28,59	40	68	39	0
Total Lot 10	3ème étage	Local d'habitation	46.4	47,71	67	130	73	0
Total Lot 11	3ème étage	Local d'habitation	54.42	57,69	81	153	85	0

Lot 12	4ème étage	Local d'habitation	67.61					
Lot 12	4ème étage	Terrasse	35.47					
Total Lot 12			103.08	74,1	124	255	139	0
Lot 13	Rez-deJardin	Local d'habitation	41.91					
Lot 13	Rez-deJardin	Jardin	17.5					
Total Lot 13			59,41	45,41	63	0	65	425
Lot 14	Rez-deJardin	Local d'habitation	54.36					
Lot 14	Rez-deJardin	Jardin	35					
Total Lot 14			89,36	61,36	86	0	88	575
Lot 15	Rez-deJardin	Cave	3.74	1,31	2	4	2	0
Total Lot 16	Rez-deJardin	Cave	4.91	1,72	2	4	2	0
Total Lot 17	Rez-deJardin	Cave	3.09	1,08	2	4	2	0
TOTAL			770.96	715.20	1000	1000	1000	1000

Il y a lieu de lire :

« L'IMMEUBLE sera divisé en 17 lots numérotés ainsi :

- Au Rez-de-Chaussée : De 13 à 15 inclus
- Au 1^{er} étage : De 16 à 18 inclus
- Au 2^{ème} étage : De 19 à 21 inclus
- Au 3^{ème} étage : 22 et 23
- Au 4^{ème} étage : 24
- Au Rez-de-Jardin : De 25 à 29

Pour chaque lot, il est énoncé :

- La surface au sol (surface indicative) pour les caves
- La surface au sol des espaces extérieurs (jardin, terrasse...)

Les droits de chaque copropriétaire sur les parties communes ont été calculés en millièmes.

REZ DE CHAUSSEE :**Description du lot dénommé : Lot 13**

Descriptif : Local d'habitation situé au Rez-de-Chaussée.

1

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, en fond de couloir Rdc, porte en face.

Il correspond aux 68/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 64/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune. »

Description du lot dénommé : Lot 14

Descriptif : Local d'habitation situé au Rez-de-Chaussée.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, en fond de couloir Rdc, porte de gauche.

Il correspond aux 57/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 53/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune. »

Description du lot dénommé : Lot 15

Descriptif : Local d'habitation situé sur deux niveaux : Rez-de-Chaussée et Rez-de-Jardin.

L'accès au lot se fait en Rdc par les parties communes générales de l'immeuble, palier Rdc, porte de gauche.

Il correspond aux 171/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 160/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune. »

1^{er} ETAGE :

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 16

Descriptif : Local d'habitation situé au 1^{er} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de droite.

Il correspond aux 40/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 63/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 38/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune. »

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 17

Descriptif : Local d'habitation situé au 1^{er} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte en face de l'ascenseur.

Il correspond aux 58/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 87/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 53/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 18

Descriptif : Local d'habitation situé au 1^{er} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de gauche.

Il correspond aux 39/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 59/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 36/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

2^{ème} ETAGE :

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 19

Descriptif : Local d'habitation situé au 2^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de droite.

Il correspond aux 41/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 72/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. » Il

correspond aux 42/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 20

Descriptif : Local d'habitation situé au 2^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte en face de l'ascenseur.

Il correspond aux 59/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 101/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 59/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 21

Descriptif : Local d'habitation situé au 2^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de gauche.

Il correspond aux 40/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 68/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 39/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

3^{ème} ETAGE :

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 22

Descriptif : Local d'habitation situé au 3^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte de droite.

Il correspond aux 67/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 130/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 73/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 23

Descriptif : Local d'habitation situé au 3^{ème} étage.

L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble, porte en face de l'ascenseur.

Il correspond aux 81/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 153/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 85/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

4^{ème} ETAGE :

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 24

Descriptif : Local d'habitation situé au 4^{ème} étage, avec terrasse privative. L'accès au lot se fait par les parties communes générales de l'immeuble.

Superficie de terrasse : 35.47 m²

Il correspond aux 124/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 255/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. » Il

correspond aux 139/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

REZ DE JARDIN :

7

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 25

Descriptif : Local d'habitation situé au Rez-de-Jardin avec jardin à jouissance exclusive.
L'accès au lot se fait par les parties communes générales puis les parties communes spéciales « cour commune » de l'immeuble, portillon de droite.

Superficie de jardin en partie commune à jouissance exclusive : 17.5 m² environs.

Il correspond aux 63/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 65/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 425/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 26

Descriptif : Local d'habitation situé au Rez-de-Jardin avec jardin à jouissance exclusive.
L'accès au lot se fait par les parties communes générales puis les parties communes spéciales « cour commune » de l'immeuble, portillon en fond de cour.

Superficie de jardin en partie commune à jouissance exclusive : 35 m² environs.

Il correspond aux 86/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 88/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 575/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 27

Descriptif : Cave située au niveau Rez-de-Jardin.
L'accès au lot se fait depuis les parties communes de l'immeuble, palier en Rez-de-Jardin, porte de gauche.

Superficie au sol : 3.74 m²

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 4/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune.»

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 28

Descriptif : Cave située au niveau Rez-de-Jardin.
L'accès au lot se fait depuis les parties communes de l'immeuble, palier en Rez-de-Jardin, porte du milieu.

Superficie au sol : 4.91 m²

4

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 4/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune. »

DESCRIPTION DU LOT DENOMME : LOT 29

Descriptif : Cave située au niveau Rez-de-Jardin.

L'accès au lot se fait depuis les parties communes de l'immeuble, palier en Rez-de-Jardin, porte de droite.

Superficie au sol : 3.09 m²

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales.

Il correspond aux 4/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'ascenseur. »

Il correspond aux 2/1000° de la quote-part des charges spéciales « d'escalier. »

Il correspond aux 0/1000° de la quote-part des charges spéciales « de cour commune. »

Tableau récapitulatif :

N° Lot	Etage	Nature	Surface	Surface pondérée	Quote-part de l'ensemble immobilier et des charges générales	Quote-part des charges spéciales d'ascenseur	Quote-part des charges spéciales d'escalier	Quote-part des charges spéciales de cour commune
Total Lot 13	Rez-dechaussé	Local d'habitation	48.97	48,97	68	0	64	0
Total Lot 14	Rez-dechaussé	Local d'habitation	40.56	40,56	57	0	53	0
Total Lot 15	Rez-dechaussé	Local d'habitation	122.80	122,8	171	0	160	0
Total Lot 16	1er étage	Local d'habitation	29.03	28,72	40	63	38	0
Total Lot 17	1er étage	Local d'habitation	40.44	41,25	58	87	53	0
Total Lot	1er étage	Local d'habitation	27.43	27,98	39	59	36	0

18		n						
Tota l Lot 19	2ème étage	Local d'habitatio n	29.11	29,37	41	72	42	0
Tota l Lot 20	2ème étage	Local d'habitatio n	40.72	42,35	59	101	59	0
Tota l Lot 21	2ème étage	Local d'habitatio n	27.49	28,59	40	68	39	0
Tota l Lot 22	3ème étage	Local d'habitatio n	46.4	47,71	67	130	73	0
Tota l Lot 23	3ème étage	Local d'habitatio n	54.42	57,69	81	153	85	0
Lot 24	4ème étage	Local d'habitatio n	67.61					
Lot 24	4ème étage	Terrasse	35.47					
Tota l Lot 24			103.0 8	74,1	124	255	139	0
Lot 25	Rez- deJardin	Local d'habitatio n	41.91					
Lot 25	Rez- deJardin	Jardin	17.5					
Tota l Lot 25			59,41	45,41	63	0	65	425
Lot 26	Rez- deJardin	Local d'habitatio n	54.36					
Lot 26	Rez- deJardin	Jardin	35					
Tota l Lot 26			89,36	61,36	86	0	88	575
Lot 27	Rez- deJardin	Cave	3.74	1,31	2	4	2	0
Tota l Lot 28	Rez- deJardin	Cave	4.91	1,72	2	4	2	0
Tota l Lot 28	Rez- deJardin	Cave	3.09	1,08	2	4	2	0
TOTAL			770.9 6	715.2 0	1000	1000	1000	1000

Etablie en 2 exemplaires certifiés exactement conformes entre eux.

FAIT A LILLE (Nord),

LE VINGT ET UN MARS DEUX MIL VINGT-TROIS.

